

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Code ISIN - Part A	FR0013288347
Date d'Agrément AMF	21/11/2017
Dépositaire	Société Générale Securities Services
Durée	7 – 10 ans
Taux de Réduction IR	18 %
Taux de Réduction ISF	-

PERFORMANCES

Valeur Initiale – Part A	100,00 €
Valeur Liquidative au 31/12/2021 (I)	95,07 €
Cumul Distribution (II)	0,00 €
Valeur Liquidative recomposée au 31/12/2021 (III) = (I) + (II)	95,07 €
Variation depuis la création du Fonds	- 4,93 %
Variation sur le trimestre	- 1,81 %

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31/12/2021 le portefeuille est constitué de 8 sociétés (hors placement de trésorerie) valorisées ensemble à 2,34 M€. Aucun mouvement n'est intervenu sur ce fonds à l'occasion du 4^{ème} trimestre 2021. La valeur liquidative recomposée du fonds marque une baisse de - 1,81 %, compte tenu de l'évolution négative du cours d'ABIVAX (- 3,22 % sur la période hors décote d'illiquidité). Nous poursuivons le processus de liquidation et procéderons à des distributions au fur et à mesure des cessions.

ABIVAX

Création de Truffle Capital, ABIVAX développe des thérapies visant à stimuler la machinerie immunitaire naturelle du corps. L'aire thérapeutique des maladies inflammatoires chroniques est caractérisée par l'importance de besoins médicaux hautement insatisfaits, et constitue ainsi une substantielle opportunité de marché. Société aujourd'hui en phase clinique, elle exploite ses plateformes antivirales et immunitaires pour développer des candidats médicaments visant la guérison de la rectocolite hémorragique, la maladie de Crohn, la polyarthrite rhumatoïde et d'autres maladies inflammatoires (ABX464) ainsi que du cancer du foie (ABX196). En mai et juin 2021, ABIVAX a consolidé d'excellentes données cliniques sur ABX464, notamment à travers les nouveaux résultats concernant l'étude de maintenance de phase 2a après trois ans de traitement et les résultats cliniques de phase 2b à court et à long terme. En juillet 2021, ABIVAX procède à la levée de 85 millions d'euros par le biais d'une augmentation de capital et d'émission d'obligations convertibles. Ce montant servira principalement à financer l'avancement des essais cliniques d'ABX464 dans les maladies inflammatoires chroniques et à étendre sa trésorerie jusqu'au deuxième trimestre 2022. En août 2021, ABIVAX reçoit l'autorisation pour la conduite d'une étude de phase 1 chez des volontaires sains japonais afin d'inclure le Japon dans son programme global de phase 3 dans la rectocolite hémorragique. ABIVAX concentre ses activités opérationnelles sur le programme d'études de phase 3 d'ABX464 dans la rectocolite hémorragique. En décembre 2021, ABIVAX est retenu pour une présentation à l'occasion de la 40^{ème} édition de la conférence annuelle J.P. Morgan Healthcare, qui est le plus grand symposium d'investisseurs dans le domaine de la santé. ABIVAX a reçu en Décembre 2021 et Janvier 2022 des réponses positives de la FDA et de l'EMA pour avancer le programme clinique en phase 3 d'ABX464. Le lancement de cette phase est prévue pour le T2 2022. Cela marque la toute dernière étape avant la phase de commercialisation du candidat médicament. Le second semestre se clôture donc sur de beaux succès et des perspectives encourageantes pour ABIVAX.

DIACCURATE

Créée en décembre 2012, la société Diaccurate a une approche très innovante du traitement du VIH en ciblant un nouveau mécanisme enzymatique du VIH, impliqué dans le contrôle de la réponse immunitaire. Diaccurate vise à développer de nouveaux traitements du VIH à partir d'une innovation majeure en ciblant une enzyme responsable de la maladie immunologique (lymphocytes T CD4 inactivés) observée dans le SIDA. En mars 2020, Diaccurate a annoncé la publication, dans le prestigieux Journal of Clinical Investigations, de sa découverte du mécanisme de l'anergie CD4/Lymphopénie CD4 chez les patients infectés par le VIH. Ces résultats ouvrent une nouvelle stratégie thérapeutique visant à la rémission de la maladie induite par l'infection par le VIH, qui pourrait également être applicable au traitement de certains cancers. Diaccurate a réalisé une augmentation de capital de 3 M€ en février 2021. En septembre 2021, DIACCURATE acquiert auprès de Merck une thérapie anticancéreuse ciblée « Sole-in-Class » en phase clinique. Cette acquisition enrichit le portefeuille d'actifs « Sole-in-Class » en oncologie et en immunothérapie de Diaccurate et la transforme en BioTech de stade clinique. Une introduction en bourse est prévue au T2 2022.

INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU FONDS

LES PARTICIPATIONS

Total des participations depuis la création du Fonds	9
Nombre de participations résiduelles	8
5 premières lignes du portefeuille	
La valeur à la date arrêtée	
Nom	% Secteur d'activité
Abivax	23,04% BioTech
Diaccurate	20,13% BioTech
Smile&Pay	11,81% FinTech
Affluent Medical	10,51% MedTech
Horizontal Software	10,05% IT/Digital

REPARTITION DE L'ACTIF NET

